

**Pour déjouer les manœuvres sur le projet d'autonomie des universités,
il faut l'abrogation de la réforme ECTS/LMD.**

Pour cela, il faut imposer à ceux qui parlent au nom des étudiants, aux dirigeants de l'UNEF :

Rupture des "discussions" avec le gouvernement

Et pour commencer le boycott du comité de suivi de LMD

Convocation d'une conférence nationale des étudiants

**Composée de délégués élus par les assemblées générales dans chaque fac,
pour organiser le combat afin de faire capituler le gouvernement Chirac-Raffarin-Ferry**

Les étudiants le sentent : avec le projet de loi sur l'autonomie des universités, le gouvernement Chirac-Raffarin-Ferry veut lancer l'assaut pour en finir définitivement avec le caractère national et public de l'enseignement supérieur, appuyé sur la mise en œuvre des décrets et arrêtés ECTS/LMD, qui organisent la liquidation des diplômes nationaux au compte de "cursus" locaux hétéroclites.

Ferry peut raconter ce qu'il veut : pourquoi le gouvernement UMP aurait-il rédigé un projet de loi sur l'autonomie des universités, si ce n'était pas pour permettre la hausse des droits d'inscription, la mise totale des universités en concurrence, l'achèvement

d'un système universitaire avec ses pôles internationaux et ses facs poubelles, la privatisation des universités ?

"*Les étudiants n'ont pas compris*" ? C'est ce que disait en 1986 Devaquet, ministre de Chirac, pour défendre son projet de loi sur l'autonomie des universités, réprimant les étudiants jusqu'à tuer Malik Oussekin. Mais Ferry a déclaré ce 25 novembre à l'Assemblée:

"La réforme en cours comporte deux volets. Tout d'abord, le processus d'harmonisation européenne des diplômes".

La "réforme LMD" est donc - de l'aveu même de Ferry - le premier volet d'un plan dont l'autre partie est le projet d'autonomie totale des universités. Tout est lié.

C'est pourquoi les étudiants exigent : l'abrogation des décrets et arrêtés ECTS/LMD

C'est pourquoi à Censier (Paris III), les étudiants ont empêché par la force la tenue du Conseil d'Administration, organe d'application des arrêtés ECTS-LMD.

Or, Raffarin a déclaré le 23 novembre que l'autonomie des universités était la « *bonne direction* », et qu'il comptait sur le « *dialogue social* » pour arriver à un « *consensus* » sur cette question.

Or, Ferry a réaffirmé mardi 25 novembre à l'Assemblée nationale « *il n'y a aucun recul sur la réforme LMD* » précisant « *la discussion continue avec les étudiants* ».

Or, le 3 décembre est prévue une réunion du "Comité de suivi" de la réforme LMD, associant les dirigeants syndicaux UNEF, SNESUP-FSU, CGT, etc.

Or, en décembre doivent se tenir les élections aux conseils centraux des universités qui ont comme fonction d'appliquer la politique du gouvernement, aujourd'hui de mettre en place les textes LMD/ECTS.

C'est pourquoi les dirigeants de l'UNEF, dans l'unité avec les syndicats des personnels, doivent quitter le comité de suivi gouvernemental de la "réforme LMD" et appeler au boycott des élections aux conseils centraux d'université chargés d'appliquer "LMD"

Le gouvernement UMP manœuvre. Chirac n'a pas oublié qu'en novembre-décembre 1986, face à la grève générale des étudiants à l'appel de l'UNEF, face aux manifestations à un million à l'Assemblée nationale, la constitution d'un comité central de la grève générale (coordination) s'adressant aux centrales syndicales ouvrières et enseignantes, son gouvernement avait du capituler en retirant le projet de loi Devaquet.

Le gouvernement manœuvre. Il avait programmé son projet de loi pour juin... à la fin de l'année universitaire. Il affirme « *qu'aucun projet n'est inscrit à l'agenda parlementaire* » (Ferry). Mais le programme de l'Assemblée n'est fixé que jusqu'en février ! Aucune garantie qu'un projet ne sera pas déposé d'ici juin. Et tel est bien l'objectif des "discussions" menées par le gouvernement.

Les dirigeants de l'UNEF doivent, au nom des étudiants, rompre avec le gouvernement UMP, exiger:

Pas de projet de loi sur l'autonomie des universités!

Abrogation de la "réforme" LMD!

Et, contre l'isolement fac par fac, appeler à élire des délégués pour tenir une :

Conférence nationale en défense de l'enseignement supérieur public

Pour organiser le combat dans l'unité avec les syndicats des enseignants et personnels

Paris, le 26 novembre 2003